



Pas-de-Calais

Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DÉCISION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RÉGIE CENTRE CULTUREL DE L'ENTENTE CORDIALE - ACTUALISATION TARIFICATION SALON DE THÉ 04/2023

Vu l'arrêté constitutif et les décisions modificatives relatives à l'acte constitutif modifié de la régie d'avances et de recettes ouverte auprès du Centre Culturel de l'Entente Cordiale – Château d'Hardelot dont la dernière en date du 16 février 2023,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3211-2, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 listant les attributions que le Conseil départemental peut déléguer au Président,

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental, et notamment son 2^o),

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la nécessité d'actualiser la tarification des produits proposés au sein du salon de thé du Centre Culturel de l'Entente Cordiale – Château d'Hardelot suite à l'attribution d'un nouveau marché pour la fourniture des en-cas,

DÉCIDE :

Article 1 : Il est décidé de fixer comme suit, à compter de la date de signature de la présente décision, les tarifs des produits proposés au sein du salon de thé du Centre Culturel de l'Entente Cordiale :

PRODUITS PROPOSÉS	PRIX DE VENTE UNITAIRE
Formules	
Formule spectacle, de 18h30 à 19h30 les jours de représentations, sur réservation jusqu'à 48h avant la date du spectacle (au choix : Planche charcutière ou planche fromagère ou planche charcutière et fromagère ou planche de la mer + une boisson)	12,00 €

Café ou thé gourmand (boisson + trois petites parts de pâtisserie)	6,00 €
Menu 1 : 1 plat + 1 dessert + boisson soft	12,00 €
Menu 2 : 2 plats + 1 dessert + 1 boisson soft	15,00 €
Menu enfant : cheeseburger + 1 dessert au choix + boisson	7,00 €
Traiteurs	
1 quiche lorraine + salade	8,00 €
2 quiches lorraines et salade	10,00 €
1 trio de petits légumes farcis	8,00 €
2 trios de petits légumes farcis	10,00 €
1 cheeseburger viande de bœuf + salade	8,00 €
2 cheeseburgers viande de bœuf + salade	10,00 €
1 clafoutis courgettes/chèvre + salade	8,00 €
2 clafoutis courgettes/chèvre + salade	10,00 €
1 croque-monsieur toasté + salade	8,00 €
2 croque-monsieur toastés + salade	10,00 €
1 croque-monsieur à la dinde + salade	8,00 €
2 croque-monsieur à la dinde + salade	10,00 €
1 feuilleté aux deux saumons + salade	8,00 €
2 feuilletés aux deux saumons + salade	10,00 €
Frites au four	2,00 €
Supplément légumes	2,00 €
Soupes de saison	
Soupe de saison	3,50 €
Sandwichs (sur place ou à emporter)	
Sandwich Jambon / Beurre	4,50 €
Sandwich Composé	5,50 €
Club Sandwich	5,50 €
Pâtisseries anglaises (la part)	
Scones	3,50 €
Lemon cake	3,50 €
Carrot cake	3,50 €
Mince pie	3,50 €
Cheesecake	3,50 €
Shortbread	3,50 €
Shortbread Millionaire	3,50 €
Cookie	3,50 €
Apple Pie	3,50 €
Lemon Meringue	3,50 €
Bakewell Tarte	3,50 €
Pâtisseries classiques (la part)	
Biscuit sablé	3,50 €
Tarte au chocolat	3,50 €
Tarte au citron	3,50 €
Tarte chiboust	3,50 €
Tarte citron meringuée	3,50 €
Tarte à l'abricot	3,50 €
Tarte aux fraises fraîches	3,50 €
Tarte flan	3,50 €
Tarte aux framboises fraîches	3,50 €
Tarte crumble	3,50 €
Tarte aux pommes	3,50 €
Gaufre (sucre ou confiture ou Nutella)	3,00 €
Supplément chantilly	0,50 €

Glaces	
Coupe glacée 1 boule	2,50 €
Coupe glacée 2 boules	3,50 €
Coupe glacée 3 boules	4,50 €
Supplément une boule	1,00 €
Chantilly	0,50 €
Ingrédients en supplément pour les coupes glacées (tuiles, amandes effilées, sauce)	0,50 €
Confiseries	
Confiseries	2,00 €
Boissons	
Café (petit)	1,50 €
Café (grand)	2,50 €
Thé	2,50 €
Chocolat chaud	2,50 €
Tisane	2,50 €
Soda (33cl)	3,00 €
Jus de fruit (25cl)	2,50 €
Eau minérale avec sirop (33cl)	2,00 €
Eau minérale (33cl)	1,50 €
Eau pétillante (33cl)	2,00 €
Bière (33cl)	4,00 €
<i>Le verre de vin</i>	<i>4,00 €</i>

Article 2 : Les recettes seront imputées sur une des régies ouvertes au sein de la collectivité.

Article 3 : La présente décision entre en vigueur dès l'observation des formalités relatives à la transmission au contrôle de légalité et à la publicité de l'acte. Elle entraîne l'abrogation des précédents actes relatifs à la tarification du salon de thé du Centre Culturel de l'Entente Cordiale.

Arras, le 24 avril 2023

Pour le Président du Conseil départemental,

Original signé électroniquement

Corinne PRUVOST
Directrice des finances